



Comparution tribunal de grande instance cannabis

Par **fred46**, le **06/11/2013** à **18:15**

bonjour,
je viens de recevoir ma convocation au tribunal de grande instance de cahors pour usage de cannabis et petite plantation personnelle, avec recidive pour l'usage.
j'étais passé devant le procureur il y a deux ans avec une amende.
je suis un peu perdu, dois-je prendre un avocat, comment fonctionne l'aide juridictionnelle, quelle est la meilleure solution sachant que j'ai un petit revenu
merci de votre aide